

Info Marché du lait

Berne, le 18 janvier 2013

Tout ce qui n'est pas interdit est permis

L'esprit d'innovation de notre secteur laitier est régulièrement donné en exemple par les journalistes. Les médias rapportent souvent de manière positive comment on élabore à partir de notre précieux lait d'excellents produits qui sont vendus à bons prix aux consommateurs. Et lorsque la valeur ajoutée qui en découle fait l'objet d'une répartition équitable entre les partenaires de tous les échelons – producteurs inclus – ces exemples sont un encouragement pour l'avenir.

Malheureusement, des exemples situés à l'opposé sont aussi cités, et en nombres croissants, me semble-t-il. Les journalistes dévoilent sans cesse de nouvelles situations témoignant de la destruction de valeur ajoutée que ce même esprit d'innovation peut entraîner dans notre pays. Le dernier en date traite du cas du fromage maigre et d'autres produits de qualité médiocre, qui permettent à tous de gagner de l'argent, à l'exception des producteurs de lait.

Ces actions douteuses opérées par les acteurs de notre marché laitier sont une source de conflits potentiels. Le principe qui veut que « tout ce qui n'est pas interdit est permis » sape les piliers porteurs de notre économie laitière. Des critères non négociables tels que la crédibilité, la qualité du lait et celle des produits sont compromis de manière irresponsable. Sans parler de la mise en péril des suppléments, de la solidarité – combien de fois mise à mal – entre les producteurs de lait, de la confiance dans les échelons en amont et en aval et de l'image de la branche toute entière. Un tel comportement est en contradiction flagrante avec la stratégie de la qualité à laquelle les acteurs du marché prépondérants ont adhéré. L'article sur les buts des statuts de l'Interprofession du lait, qui stipule que la valeur ajoutée doit être répartie entre tous les échelons, est vidé de son sens.

La pression concurrentielle a beaucoup augmenté avec la libéralisation croissante intervenue ces dernières années. Plus de 900 producteurs de lait n'y ont pas « survécu » en 2012. Au niveau de la gestion stratégique et opérationnelle, la FPSL essaie par tous les moyens d'atténuer cette lutte d'évincement via des mesures collectives. Les exemples de comportements douteux ne montrent que trop clairement pourquoi les mesures proposées par le passé étaient d'avance vouées à l'échec : dans notre branche trop nombreux sont ceux qui continuent à ne se préoccuper que de leurs propres intérêts.

Cette lutte concurrentielle et d'évincement entre les producteurs de lait n'est probablement que le prélude d'une histoire qui ne fait que commencer. Le changement structurel aura inévitablement des conséquences sur les organisations de vente du lait, les transformateurs et les marchands. Aussi longtemps qu'une majorité de producteurs de lait approuveront les pratiques de leurs organisations ou les tolèreront tacitement, les conséquences ne pourront pas être évitées. Il ne sert donc à rien de s'indigner, car, au final ce sont les organisations de producteurs de lait qui ont privilégié la lutte concurrentielle à la voie de l'action commune.

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk

Si un tournant positif devait intervenir dans un futur proche, le mérite n'en reviendrait que très peu aux acteurs du marché. Dans ces conditions, les paysans producteurs de lait ne peuvent attendre d'amélioration que des circonstances extérieures telles que l'évolution du marché international ou l'affaiblissement du franc suisse.

Peter Gfeller, président de la FPSL

